

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>NEO-SULFALYTE BOLUS</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Synonymes</b>	NEO-SULFALYTE * Néomycine , Sulfamethazine Bolus with Electrolytes * Biosol Bolus	
<b>Usage recommandé</b>	Vétérinaire agent antibiotique	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Non destiné à l'usage humain	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Nom de la compagnie (É-U)</b>	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way	
	Parsippany, New Jersey 07054 (USA)	
<b>Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain</b>	1-866-531-8896	
<b>Département de soutien aux produits / soutien technique</b>	1-800-366-5288	
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300	
	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
<b>Nom de la compagnie (CA)</b>	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway	
	Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
<b>Adresse courriel</b>	soutienauxproduits@zoetis.com	
<b>Département de soutien aux produits</b>	1-800-461-0917	

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Sensibilisation respiratoire	Catégorie 1
	Sensibilisation cutanée	Catégorie 1
	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 2
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mention de danger</b>	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible de nuire au fœtus.

## Conseil de prudence

### Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

### Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Stockage

Garder sous clef.

### Élimination

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

### Renseignements supplémentaires

Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Comme pour tout traitement aux sulfamides, les réactions suivantes peuvent se présenter : nausées, vomissements, diarrhées, inflammation du foie et du pancréas, troubles sanguins, fièvre médicamenteuse, éruptions cutanées, infections de la conjonctive et de la sclère, sang dans les urines et cristallurie. L'usage clinique de cette substance a provoqué dysfonction des reins, troubles de l'ouïe.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Sulfamethazine		57-68-1	62
Neomycin sulfate		1405-10-3	15
Chlorure de sodium		7647-14-5	<10
Amidon		9005-25-8	<10
Magnesium stearate		557-04-0	<5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

## 4. Premiers soins

### Inhalation

Transporter à l'extérieur. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.

### Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation cutanée : demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si elles peuvent être facilement enlevées, enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Ingestion

Rincer la bouche. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeur et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatitis. Éruption. Les effets adverses les plus communs observés en usage clinique sont : diarrhée, nausée, rash et vomissements.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

### Informations générales

Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter la formation de poussières pendant le nettoyage. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage</b>	<p>S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition.</p> <p>Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.</p> <p>Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.</p> <p>Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.</p> <p>Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.</p>
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	

## 7. Manutention et stockage

<b>Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention</b>	Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Assurer une ventilation efficace. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Si des comprimés ou capsules sont écrasés ou rompus, éviter de respirer la poussière et éviter tout contact avec les yeux. Éviter une exposition prolongée. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités</b>	Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit frais et bien ventilé. @ 15-30 °C (59-86 °F). Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

<b>Zoetis Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Neomycin sulfate (CAS 1405-10-3)	TWA	100 µg/m <sup>3</sup>
<b>ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH</b>		
<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Amidon (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

Composants	Type	Valeur
Amidon (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m3
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m3

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Amidon (CAS 9005-25-8)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m3	

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur
Amidon (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m3
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m3

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Amidon (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m3
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	TWA	10 mg/m3

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Amidon (CAS 9005-25-8)	TWA	10 mg/m3	Poussières totales.

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Analyse des risques par niveaux de contrôle**

Sulfamethazine: Zoetis BDP2 (limiter l'exposition à l'étendue 100ug/m3 à &lt; 1000ug/m3)

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection du visage/des yeux**

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

**Protection de la peau****Protection des mains**

Porter des gants imperméables s'il y a risque de contact avec la peau.

**Autre**

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL. Si les expositions aux microbes sont dans les étendues de la BDP (Bande d'exposition professionnelle) ou les dépassent, portez un appareil respiratoire dont le facteur de protection est suffisant pour limiter les expositions au minimum de l'étendue de la BDP. Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques, masque complet et filtre contre la poussière et les aérosols.

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale**

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Tablette bolus biconvexe en forme de capsule
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	200 °C (392 °F) estimation
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Acides. Peroxydes. Phénols. Agents comburants forts. Eau, humidité.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

**Contact avec la peau** Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.  
Neomycine sulfate  
Espèces: Lapin  
Gravité: Modéré

Chlorure de sodium  
Espèces: Lapin  
Gravité: Suave

**Contact avec les yeux** Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.  
Neomycine sulfate  
Espèces: Lapin  
Gravité: Minimal

Chlorure de sodium  
Espèces: Lapin  
Gravité: Modéré

**Ingestion** Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques** Difficultés respiratoires. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption. Les effets adverses les plus communs observés en usage clinique sont : diarrhée, nausée, rash et vomissements.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** On s'attend à ce qu'il constitue un faible risque lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	3000 mg/kg
	Souris	4000 mg/kg
Magnésium stearate (CAS 557-04-0)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Inhalation</b>		
CL50	Rat	> 2000 mg/m3
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Neomycine sulfate (CAS 1405-10-3)		
<b><u>Aiguë</u></b>		
<b>Intrapéritonéal</b>		
DL50	Souris	116 mg/kg
<b>Orale</b>		
DL50	Rat	2750 mg/kg
	Souris	2880 mg/kg
<b>Sous-cutané</b>		
DL50	Rat	633 mg/kg
	Souris	275 mg/kg
<b><u>Chronique</u></b>		
<b>Orale</b>		
DSENO	Chat	12 mg/kg/j., 12 mois (Target organ(s): Blood forming organs)
	Rat	25 mg/kg/j., 2 années (Not carcinogenic)

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
<b>Subaiguë</b>		
<b>Orale</b>		
DSENO	Chien	100 mg/kg/j., 6 semaines (No effects at maximum dose)
<b>Subchronique</b>		
<b>Orale</b>		
DSENO	Cobaye	10 mg/kg/j., 3 mois (No effects at maximum dose)
<b>Sous-cutané</b>		
DMENO	Chien	20 mg/kg/j., 3 mois (Target organ(s): Kidney)
	Cobaye	10 mg/kg/j., 3 mois (Target organ(s): Kidney)
Sulfamethazine (CAS 57-68-1)		
<b>Aiguë</b>		
<b>Autre</b>		
DL50	Souris	1.06 g/kg Injection sous le globe oculaire (oeil)
<b>Orale</b>		
DL50	Souris	50 g/kg
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation cutanée.	
<b>Corrosivité</b>		
Neomycine sulfate	Espèces: Lapin Gravité: Modéré	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Contact avec les yeux</b>		
Neomycine sulfate	Espèces: Lapin Gravité: Minimal	
Chlorure de sodium	Espèces: Lapin Gravité: Modéré	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant</b>		
Magnesium stearate (CAS 557-04-0)	Irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une allergie cutanée.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>		
Neomycine sulfate	Gravité: positif	
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
<b>Mutagenicité</b>		
Sulfamethazine	Aberration chromosomique Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)	
	Echange de chromatides sœurs Résultat: positif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)	

**Mutagénicité**  
Neomycin sulfate

In Vitro Chromosome Aberration  
Résultat: positif  
Espèces: Lymphocytes humains

In Vivo Cytogenetics  
Résultat: négatif  
Espèces: Souris

Mutagénicité bactérienne (Ames)  
Résultat: négatif  
Espèces: Salmonella , E. coli

Sulfamethazine

Mutagénicité bactérienne (Ames)  
Résultat: négatif  
Espèces: Salmonella

Neomycin sulfate

Test de micronucleus  
Résultat: négatif  
Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)

**Cancérogénicité** Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.

**Carcinogènes selon l'ACGIH**

Amidon (CAS 9005-25-8)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Magnesium stearate (CAS 557-04-0)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité**

Amidon (CAS 9005-25-8)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Magnesium stearate (CAS 557-04-0)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité**

Sulfamethazine (CAS 57-68-1)

3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire au fœtus.

**Effets sur le développement**

Sulfamethazine

545 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du fœtus, Tératogène  
Résultat: NOEL  
Espèces: Rat  
Organe: Orale

Neomycin sulfate

6 mg/kg/j. Développement prénatal et postnatal, Toxicité pour le développement  
Résultat: DMENO  
Espèces: Rat  
Organe: Sous-cutané

**Reproductivité**

Neomycin sulfate

25 mg/kg/j. 2 Gen Reproductive Toxicity, Fétotoxicité  
Résultat: DSENO  
Espèces: Rat  
Organe: Orale

25 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Aucun effet à une dose maximale  
Résultat: DSENO  
Espèces: Rat  
Organe: Orale

4000 mg/L Reproduction et fertilité, Aucun effet à une dose maximale  
Résultat: DSENO  
Espèces: Souris  
Organe: Orale



**Reproductivité**  
Sulfamethazine

600 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, Non tératogène ,  
Toxicité maternelle , Fétotoxicité  
Résultat: NOEL  
Espèces: Lapin  
Organe: Orale

805 mg/kg/j. Reproduction et fertilité, FERTILITE  
Résultat: NOEL  
Espèces: Souris  
Organe: Orale

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** La classification n'est pas possible en raison d'un manque partiel ou total de données. Ce produit peut affecter Sang. Reins. par exposition prolongée ou répétée.

**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.

**Effets chroniques** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

**Autres informations** Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Peut provoquer des allergies respiratoires et cutanées. Les symptômes peuvent être retardés.

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de sodium (CAS 7647-14-5)		
<b>Aquatique</b>		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna) 340.7 - 469.2 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas) 6020 - 7070 mg/l, 96 heures
Neomycine sulfate (CAS 1405-10-3)		
	CE50	Boues activées 399 mg/L
		Daphnia magna (Water Flea) 68 mg/L, 48 heures
	NOEC (concentration sans effet observé)	Salmo gairdneri (Trout) > 1000 mg/L, 96 heures

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau**

Neomycine sulfate 1.2, Log D, predicted, pH 7.4

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

## 13. Données sur l'élimination

**Instructions pour l'élimination** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleures technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

<b>Code des déchets dangereux</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

## 14. Informations relatives au transport

### TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

### IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC** Sans objet.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementation canadienne** Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

### Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### Protocole de Montréal

Sans objet.

#### Convention de Bâle

Sans objet.

### Inventaires Internationaux

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

## 16. Autres informations

<b>Date de publication</b>	21-Mars-2017
<b>Version n°</b>	01
<b>Avis de non-responsabilité</b>	Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.
<b>Informations relatives à la révision</b>	Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients